

posés à l'administration des âges, ne sauraient jamais être prononcés avec trop d'élégance. Pour moi, je croirais avoir rempli mon but, si mes faibles paroles avaient fait retentir à vos oreilles, les noms de ces grands hommes dont vous aviez peut-être oublié le mérite.

P. S.

L'ABEILLE.

“ Forsan et haec olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 2 FÉVRIER 1860.

Je me promenais l'autre jour tout seul par un sentier détourné.— Un rédacteur doit souvent se livrer à ces sortes de promenades, non pas que sa dignité exige qu'il se sépare du vulgaire, mais lorsqu'il doit étirer et polir un sujet, quelquefois stérile comme le Sahara, il chercherait en vain ses idées dans la foule.— J'étais donc à rêver au moyen de rendre l'Abaille le plus délectable possible, lorsque mon attention fut attirée par un groupe dont les gestes animés indiquaient assez qu'une discussion était dans toute sa chaleur.

Ces discussions ne sont nullement de mon goût, car de mémoire d'écolier, on n'y a jamais entendu un parti s'avouer vaincu, et je m'empressais de m'éloigner, lorsque je me sentis saisi par le bras, et avant de pouvoir me dégager, je fus élu juge du différend. Je protestai vivement que je n'étais pas de force à m'ériger en Dandin; mais,—point de façon,—le plaidoyer était ouvert, et il fallut écouter de bonne grâce. La question n'était pas à la vérité un de ces nœuds gordiens comme il s'en trouve en mathématiques par exemple; cependant, avant de me prononcer en définitive, je crois devoir m'en référer à vous, chers confrères, trouvant dans cette démarche double avantage, celui de me prévaloir de votre science et celui de faire mon premier-Québec.

Il s'agissait de l'inscription qui se trouve au bas des armes de notre ville, et que l'on voit, ainsi que ces mêmes armes, en tête des avis officiels de notre sénat municipal; on y lit: *Quebecense condita* 1608; *civilitatis regimine donata*, 1833. Or, l'un des avocats soutenait mordicus que cette phrase met en défaut tous les grammairiens connus, qui, pourtant, se règlent sur les meilleurs auteurs classiques, et il assurait qu'il serait *présomptueux* de mettre la latinité de nos sénateurs en parallèle avec celle de Virgile et de Cicéron. Il n'y a pas, disait-il, vingt manières d'expliquer cette phrase. Ou bien le premier membre est un ablatif absolu et sujet de

qui répugne, comme disent les philosophes lorsqu'il s'agit d'anéantir un argument: ou bien *Quebecense* est sujet de *condita*; mais alors le *nominatif* est à l'*ablatif* ce qui est aussi rare que la réciproque. *Quebecense* est un adjectif neutre, me direz-vous, qui se rapporte à *oppidum*, sous-entendu: mais remarquez que *condita* est au féminin. Enfin, et c'est peut-être la seule concession raisonnable que je puisse faire, vous soutiendrez que *Quebecense* est le nom de notre ville habillé à la grecque; mais, je vous prie, de quel droit venir rompre avec un usage reçu, et donner à un mot qu'on a toujours *latinisé* une forme empruntée au langage d'Athènes? — Trouvant donc la phrase inabordable de tout côté, il concluait assez logiquement qu'elle n'était rien moins qu'un malheureux solécisme.

Son adversaire trouvait à redire à ce jugement qu'il qualifiait de téméraire. On pouvait avoir trouvé quelque passage analogue dans Plaute ou Suetone, et, en admettant que la phrase fut fautive, il ne fallait pas blâmer les Sénateurs avant d'avoir bien pénétré leurs motifs. Peut-être avaient-ils agi ainsi avec connaissance de cause, afin que cette inscription soit trouvée savante, car on ne manque jamais de regarder avec respect, ce qu'on ne peut comprendre: ou peut-être voulaient-ils qu'elle fut aussi insaisissable que nos remparts afin de rendre la ville complètement invulnérable. Ceci était de prudence; car on doit être paré sur tous les points, puisqu'on ne peut jamais prévoir de quel côté viendra l'attaque.

A quoi a-t-il servi à Achille de s'être plongé dans les ondes du Styx, si son âme lui est sortie par le talon, le seul endroit qu'il avait négligé par mégarde?

A Québec plus qu'à aucun autre lieu il faut être sur ses gardes: en effet, pendant toute l'année, les étrangers affluent; surtout les Américains dont la ruse et la curiosité sont proverbiales, et qui ont toujours regardé notre ville avec un œil de convoitise. Or, c'est consolant, disait-il en terminant, de penser qu'on pourrait le donner en cent à une quantité x des plus fins matois, et les inviter néanmoins à jeter leurs langues aux chiens.

La St. François de Sales n'a pu se célébrer, cette année, avec la solennité habituelle à la Chapelle du Séminaire, parce qu'elle coïncidait avec le dimanche. Cependant la foule considérable, qui assistait au salut du très-Saint Sacrement, nous apprend une fois encore combien cette fête est chère non seulement aux écoliers, mais encore aux pieux habitants de Québec.

Le soir, après la prière, nous vénérions, à la chapelle de la Congrégation, la reli-

que de notre bon saint patron: puis sions-nous mettre en pratique les conseils qui nous ont été donnés, à cette touchante cérémonie, par un de nos anciens et bien-aimés directeurs!

Nous accusons réception de la thèse sur les mariages clandestins, que M. Bellefeuille nous a fait l'honneur de nous adresser. Nous regrettons de ne pouvoir aborder la haute question qu'il y traite: car nous ne doutons pas que nous aurions à lui répéter les éloges flatteurs que tant d'hommes compétents lui ont déjà rendus sur les grands journaux. Qu'on nous permette du moins de dire qu'un écrivain est toujours digne d'admiration et d'estime, quand il se sert de son talent pour défendre les droits inviolables de la religion et de la morale.

EXTENSION DES LIMITES DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

S. H. le Maire de Québec, à la fin de son rapport annuel à MM. les membres du conseil, revient au projet d'étendre les limites de notre cité. Le futur territoire s'étendrait à l'ouest jusqu'au chemin du Belvédère, prolongé d'un côté jusqu'à la ligne des Commissaires sur le fleuve St. Laurent et de l'autre jusqu'au pont de Scott.

Ces indications paraîtront un peu obscures à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas une idée bien exacte de la topographie des environs de Québec. Qu'il nous suffise de leur dire, pour leur faire comprendre toute la grandeur de ce plan, que, s'il est adopté, nos jeudis se passeront désormais sans sortir de la ville. Maizerets cessera d'être notre *maison de campagne*, et s'enorgueillira de tous les avantages des autres habitations du vieux Québec. N'allons pas cependant nous effrayer: bien longtemps encore, nous y prendrons sans contrainte nos joyeux ébats: un siècle coulera peut-être avant que les échos de la Carnadière se lassent de répéter les refrains de ces hardis piétons qui regagnent le séminaire en chantant:

“ Derrière chez nous y a-t-un étang. ”

ÉLECTION DE LA CONGRÉGATION.

MM. A. Lepage, *Préjet*.
N. Cinqmars, *1er Assistant*.
J. Auger, *2d Assistant*.
J. W. O'Brien, *Secrétaire*.
Chs. Hallé, *Trésorier*.

Par un oubli vraiment impardonnable nous n'avons pas annoncé que Mr. Pierre C. Audet a reçu l'ordre de la prêtrise, au commencement du mois dernier. Les services sans nombre que ce Monsieur n'a cessé de rendre aux écoliers, durant les années qui ont précédé son ordination,